



**Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Transcription de la séance ordinaire du 15 septembre 2020
tenue par visioconférence à compter de 17h30**

Étaient présents

| | |
|------------------------|---|
| Madame Sonia Fontaine | Mairesse, municipalité de Pointe-Calumet |
| Madame Sonia Paulus | Mairesse, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |
| Monsieur Benoit Proulx | Maire, municipalité de Saint-Joseph-du-Lac |
| Monsieur Denis Martin | Maire, ville de Deux-Montagnes |

Formant le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sonia Fontaine

Étaient également présents

| | |
|------------------------|---|
| Monsieur Patrick Denis | Directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes |
| Monsieur Yvon Lemelin | Directeur administratif de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et secrétaire-trésorier du conseil d'administration |

(Patrick Denis) Alors, on est enregistrés. Madame Fontaine, la parole est à vous.

(Sonia Fontaine) Donc oui. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes du mardi 15 septembre. Le point numéro 1, l'adoption de l'ordre du jour.

(Sonia Paulus) Propose.

(Benoit Proulx) Seconde.

(Sonia Fontaine) Point 2, procès-verbaux.

(Denis Martin) Je propose.

(Sonia Fontaine) L'adoption, oui, OK.

(Benoit Proulx) Donc Denis Martin, secondé par moi.

(Sonia Fontaine) Point numéro 3, autorisation des comptes à payer.

(Benoit Proulx) Je le propose.

(Denis Martin) Je vais l'approuver, je vais le secondé. Pas besoin...

(Sonia Fontaine) Point 4. Point 4, résolutions. 4.1, entente relative aux prélèvements sanguins dans le cadre de l'application du Code criminel canadien.

(Sonia Paulus) Propose.

(Denis Martin et Benoit Proulx) Je seconde.

(Sonia Fontaine) Point 4.2, fin de probation et embauche de personnel-cadre, inspecteur division gendarmerie.

(Sonia Paulus) Propose.

(Benoit Proulx) Seconde.

(Patrick Denis) Est-ce que vous appuyez unanimement, pardon, étant donné que c'est une nomination?

(Denis Martin) Oui.

(Benoit Proulx) Oui.

(Sonia Paulus) Oui.

(Sonia Fontaine) 4.3, remplacement d'un policier permanent.

(Sonia Paulus) Propose.

(Denis Martin) Même chose.

(Benoit Proulx) Unanimement.

(Sonia Fontaine) La même chose.

(Denis Martin) Oui.

(Sonia Fontaine) 4.4, acquisition d'un véhicule ensemble police usagé.

(Benoit Proulx) Je le propose.

(Denis Martin) J'approuve, je seconde.



(Sonia Fontaine) 4.5, octroi d'un contrat à la Ville de Saint-Eustache pour la mise à niveau du service d'archivage, on l'annule?

(Benoit Proulx) Lui, on va le reporter.

(Sonia Fontaine) On le reporte?

(Benoit Proulx) Ça aurait dû être dit, je pense, au départ, pour l'ordre du jour.

(Denis Martin) Pour l'approbation de l'ordre du jour, oui.

(Benoit Gagnon) De reporter le point.

(Sonia Fontaine) Le point 4.5.

(Yvon Lemelin) OK. Donc je vais tout simplement dire, écrire que c'est reporté à une autre séance, pour discussions ultérieures?

(Benoit Proulx) Reporté.

(Sonia Paulus) Reporté.

(Sonia Fontaine) Reporté, tout simplement.

(Yvon Lemelin) OK.

(Sonia Fontaine) Donc on va passer au point 9, la levée de la séance?

(Sonia Paulus) Propose.

(Benoit Proulx) Je seconde.

(Yvon Lemelin) Bon, et là est-ce que ça reste la même phrase « La séance est levée »?

(Benoit Proulx) Oui, oui.

(Denis Martin) Oui.

(Sonia Fontaine) Oui.

(Yvon Lemelin) OK. Parce que... je ne suis pas à l'aise avec la façon de formuler.

(Patrick Denis) Ça veut dire qu'on va en discuter en rencontre. On va expliquer la situation. Il y a une décision qui va être prise, et puis elle va être adoptée par résolution à la prochaine assemblée. C'est ça que je comprends bien?

(Benoit Proulx) Tout-à-fait.

(Sonia Fontaine) Oui.

(Yvon Lemelin) OK, parfait.

(Patrick Denis) Excellent.

(Denis Martin) Merci beaucoup de votre rapidité, deux minutes avant le temps.

(Benoit Proulx) Juste une seconde, est-ce que tu peux arrêter l'enregistrement, Patrick?

(Patrick Denis) Oui, je vous arrête l'enregistrement.

Transcription effectuée le 23 septembre 2020 par Mylène Patenaude, adjointe à la direction, Régie de police du Lac des Deux-Montagnes